

Le musée de la machine à vapeur du Bouveret est sur les rails

Swiss Vapeur Parc

La construction d'une réplique de l'ancien dépôt des locomotives CFF de Lausanne est lancée dans le parc dédié aux petits trains. L'écrin abritera la collection de la Fondation du modélisme à vapeur vive, avec une muséographie interactive. Ouverture espérée en 2025.

Priska Hess
redaction@riviera-chablais.ch

«À un moment donné, il faut oser, il faut être entrepreneur!» Président de la Fondation du modélisme à vapeur vive (FMVV), Yves Marclay, directeur par ailleurs de RegionAlps SA, ne manque assurément pas d'entrain. Devrait-on dire de témérité, pour démarrer la construction d'un dépôt-musée de 300 m² à 1,68 million, avec à disposition la moitié du montant nécessaire? «Je n'ai pas peur, car on est une petite entreprise et on se met nous-mêmes nos objectifs. Et montrer que quelque chose se construit permettra, je pense, de susciter de nouveaux soutiens.»

Cet été, la fondation a fait appel, pour la première fois de son histoire, à la générosité de donateurs privés en lançant un

financement participatif via une plateforme de crowdfunding. «L'ambition était d'atteindre 100'000 francs. Finalement, nous avons obtenu un peu moins de 50'000 francs, mais c'est extrêmement précieux, car cela montre que le projet n'intéresse pas que quelques passionnés. Nous avons reçu des dons de personnalités politiques comme Claude Roch, d'habitants de la région, de personnes du domaine du rail, ou simplement enthousiasmées par le projet.»

«Unique en Europe»

L'idée de construire une structure pérenne pour abriter le patrimoine de la FMVV et le présenter au public trottait dans la tête de ces passionnés depuis bientôt dix ans. La démolition en 2016 du dépôt CFF des locomotives de Lausanne pour laisser place au Musée cantonal des Beaux-Arts, «un brise-cœur dans le monde du modélisme et du rail en général», lui a donné sa forme.

Le bâtiment historique renaîtra donc au Swiss Vapeur Parc en reproduction fidèle à l'échelle 1/4 conçue à partir des plans originaux, pour devenir l'écrin d'une collection «unique en Europe, constituée depuis plus de quarante ans», note Yves Marclay: 173 objets témoignant de l'histoire du chemin de fer, dont une trentaine de locomotives à vapeur vive en modèles réduits, jusqu'ici entreposés dans un local non accessible au public.

La provenance de ces trésors? «Dès la fin des années 70, les membres du Club des amis du Swiss Vapeur Parc ont construit ces locomotives, toutes des pièces uniques, capables de fonctionner



réellement à la vapeur et même de tracter des wagons avec des gens. D'autres pièces nous ont été léguées par des particuliers.»

Toute une histoire

Si cet espace vise à préserver et mettre en valeur un patrimoine, l'exposition ne sera pas statique, souligne le président de la FMVV. «Elle se veut aussi didactique,

avec une visée de transmission de l'histoire du chemin de fer, des machines à vapeur et des métiers de l'époque. Notre intention est de créer une muséographie interactive, avec par exemple un simulateur permettant de piloter virtuellement un train. Nous avons beaucoup de pistes et de sources d'inspiration, même si le choix de la scénographie n'est

“

Notre intention est de créer une muséographie interactive, avec un simulateur permettant de piloter virtuellement un train”

Yves Marclay
Président de la FMVV

Sur la plaque tournante qui permettra aux locomotives d'accéder aux différentes voies du dépôt-musée, l'équipe en charge du projet: Sébastien Oggier, Sylvain Roumier, Yves Marclay et Charles-Henri Coutaz.

| Lang TEAV-DYSYGN

pas encore arrêté.» Le nouveau dépôt-musée, soutenu par plusieurs institutions, dont la Loterie Romande, sera érigé au-dessus du bâtiment en sous-sol abritant les locomotives de l'exploitation ferroviaire du Swiss Vapeur Parc.

Le calendrier? «La première étape, qui vient d'être lancée, consistera à créer toute la structure, des murs aux charpentes et plafonds. On espère terminer d'ici au milieu de l'année prochaine, et d'ouvrir une partie des lieux au public dès 2025. Nous avancerons par étapes, en fonction des financements que nous arriverons à récolter.»



À l'intérieur, des modèles réduits uniques et tout un univers à découvrir. | S. Roumier



La nouvelle structure sera une réplique de l'ancien dépôt des locomotives CFF de Lausanne. | S. Roumier

Les jeunes Chablaisiens ont un nouveau soutien



De g. à dr: Alexandre Schmid, juriste, et Fanny Cruchon, assistante sociale assureront cette permanence ensemble. | CSP

Aigle

Le Centre social protestant vient, avec Jet Service, d'ouvrir une permanence socio-juridique. Il renforce sa présence à Vevey.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

Le Centre social protestant (CSP), section vaudoise, vient d'annoncer un notable renforcement des permanences socio-juridiques de son service social

pour les jeunes – Jet Service – dans le canton. Depuis quelques semaines, l'institution en a même ouvert une nouvelle dans le Chablais vaudois.

Sise à Aigle, elle permet aux jeunes, mais encore à toute personne en formation dans le district de bénéficier directement de prestations. Le CSP rappelle par voie de communiqué que l'offre «est déjà dispensée à Lausanne depuis 1998, et à Vevey depuis 2005». Il y a trois ans, deux antennes ont aussi été ouvertes à Yverdon et à Payerne.

Ce renforcement, explique encore l'organisation, est rendu possible grâce au soutien du Canton de Vaud, précisément les

Directions de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que de la cohésion sociale. La décision est de renforcer l'aide aux jeunes via la prestation Jet Service. Le Canton soutient le CSP dans son développement en regard à une récente évaluation des besoins.

Ces permanences sont dédiées aux jeunes de 16 à 25 ans et aussi à toute personne en formation. Un tandem composé d'un juriste et d'un travailleur social permet de faciliter l'accès des jeunes aux informations nécessaires, et permet de démêler des situations complexes. Concrètement, le domaine couvre l'accès aux bourses d'études, le devoir d'entretien des parents, le budget, les

assurances sociales. «Mais aussi le droit du travail, celui du bail, le pénal, le droit de la famille, les contrats de consommation, etc.», poursuit le CSP.

Service gratuit

Les conseils et l'appui social et juridique sont gratuits, confidentiels, et sans rendez-vous. La permanence aiglonne est ouverte tous les lundis, de 16h30 à 18h30 et se trouve place du Centenaire 1. Parallèlement, le CSP augmente son temps de présence à Vevey. La permanence est désormais ouverte de 16h à 19h tous les mardis. Ici, le CSP a changé d'adresse et dispense les conseils à l'avenue du Général-Guisan 69.